CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

3ème REUNION DE 2009

Séance du 26 juin 2009

CG 09/3 ème /II-01

AVANCEMENT DES PROGRAMMES DE VOIRIE

___

Comme les années précédentes, la DM1 nous permet d'une part, de faire le point sur l'avancement des divers programmes de voirie et d'autre part, d'effectuer les ajustements rendus nécessaires par l'évolution de certains dossiers depuis le début de l'année.

I – Programmes annuels

Nos deux axes prioritaires en matière de voirie depuis 2004 sont centrés, je vous le rappelle, autour de la lutte contre **l'insécurité routière** et de la conservation ou de **l'amélioration** des chaussées et des ponts.

1° Programmes antérieurs à 2003

L'ensemble des opérations est terminé.

2° Programme 2003-2004

Le montant des **47** opérations s'élève à **7 260 898 €.**
Les travaux sont terminés.

3° Programme 2004-2005

Son montant s'établit à **4 607 728 €.**

Il est composé de **35** opérations qui sont **toutes terminées.**

4° Programme 2005-2006

Les **27** opérations de ce programme sont **terminées.**
Le montant total s'élève à **4 658 962 €.**

5° Programme 2006-2007
Le montant des **41** opérations inscrites s'élève à ce jour à **6 146 153 €** :
- **38** sont terminées ;
- **3** sont en cours de travaux.

6° Programme 2007-2008

Ce programme, composé de **60** opérations s'élève à **11 580 640 €** :
- **52** opérations sont terminées ;
- **5** chantiers sont en cours ou sur le point de commencer ;
- **2** restent à lancer (prévues au 3ème trimestre) ;
- **1** opération est différée en attente de travaux communaux coordonnés.

7° Programme 2008-2009

Adopté les 21 février et 23 juin 2008 à hauteur de **10 731 131 €**, sur les **52** opérations qui le composent :

- **21** opérations sont terminées ;
- **16** sont en cours ou vont débuter ;
- **15** restent à lancer.

8° Programme 2009-2010

Adopté le 2 mars 2009 à hauteur de **9 710 000 €**, sur les **84** opérations qui le composent, **27** opérations sont en cours de travaux ou vont débuter.

II – Rampes de Caylus

L'ensemble des aménagements prévus dans ce programme est aujourd'hui **terminé**. Les derniers travaux concernaient le giratoire de la route de Puylaroque.

L'opération a permis de traiter 7 kilomètres de chaussée, en créant une troisième voie spécialisée pour les manœuvres de dépassement et en alternant les créneaux.

Pour solder cette opération qui devrait s'élever à 6 235 406 €, je vous propose :

- de ratifier un crédit de paiement de **100 000 €** sur **l'article 231514, sous-fonction 621**.

III – Pont de Verdun sur Garonne

La première partie de la consultation des entreprises, en vue de conclure un partenariat public privé pour la reconstruction du pont de Verdun sur Garonne, est terminée.

Parmi les trois candidats sélectionnés, un seul a remis une proposition complète et conforme au cahier des charges. Un des groupements n'a pas adressé d'offre et l'autre a envoyé une proposition trop succincte.

La réglementation autorise de poursuivre la procédure avec le seul groupement restant (SOGEA du groupe VINCI). Le dialogue compétitif va être engagé et, après la rentrée, nous en connaîtrons le résultat.

IV – Ponts sur le Canal

Les chantiers de reconstruction des ponts de la RD 50 à Montbartier et celui de la RD 104 à Castelsarrasin sont en cours. Les fondations et les murs d'appuis sont terminés.

La mise en service des deux nouveaux ouvrages est prévue pour la fin de cette année.

Le pont de "la Brunette" à Castelsarrasin intègre, comme prévu, la Véloroute qui change de berge à cet endroit.

Les études des autres ponts sont en cours. La consultation pour les deux prochains ouvrages : RD 39 à Lacourt Saint-Pierre et RD 77 à Montbartier sera lancée après l'été.

Afin d'ajuster l'enveloppe prévisionnelle aux engagements prévus, je vous demande de bien vouloir augmenter l'autorisation de programme initiale (2 176 000 €) de **30 000 €** au titre de l'année 2007.

V – Opérations sur le réseau routier transféré

Il s'agit d'opérations dont nous assurons la maîtrise d'ouvrage mais qui sont entièrement compensées par l'Etat et, le cas échéant, par la Région ou les Communautés de communes concernées. Le Conseil Général fait simplement l'avance de la T.V.A.

Parmi les opérations du XIIème contrat de plan et des compléments liés au transfert :

- l'aménagement de la traversée de Dieupentale par la RD 813 **est terminé** ;
- le carrefour giratoire de Fonneuve sur la RD 820 **est réceptionné ;**

- la traversée de Golfech et le giratoire sur la RD 813 sont réalisés à l'exception d'un tronçon différé pour permettre l'enfouissement de réseau. L'achèvement est prévu pour **cet été** ;

- le giratoire de Valence d'Agen sur la RD 813 est **en cours** de réalisation ;

- le giratoire de Lamagistère entre la RD 813 et la RD 30 est **en cours** de travaux.

Les travaux, compensés par la dotation annuelle de transfert de l'Etat, concernent cette année :

- l'aménagement du carrefour RD 813/ RD 4 Moissac-Boudou en cours de réalisation ;

- les renforcements en enrobé de la RD 813 à Castelsarrasin, de la RD 820 à Montpezat de Quercy et Grisolles qui sont en phase de préparation de chantier.

VI – Véloroute en bordure du Canal Latéral à la Garonne

Les travaux de réalisation du parcours cyclable dans la section Montech-Département de Haute-Garonne ont débuté au début de cette année dans les secteurs où le confortement des berges n'est pas nécessaire. A ce jour, 17 kilomètres sont aménagés entre Montech et le département de Haute-Garonne, qui viennent en prolongement des 44 kilomètres déjà mis en service entre le département du Lot-et-Garonne et Montech.

Seulement 3 kilomètres de parcours cyclable restent à aménager en bordure du Canal latéral à la Garonne dans la traversée du Département.

Lors du vote du Budget Primitif 2009, je vous ai confirmé que les premiers crédits de paiement vous seraient proposés une fois obtenue la subvention européenne (FEDER), telle que définie dans le plan de financement que nous avons adopté :

- Union européenne	**880 000 € (50%)**
- Conseil régional Midi-Pyrénées	**440 000 € (25%)**
- Département de Tarn-et-Garonne	**440 000 € (25%)**

La région Midi-Pyrénées par délibération n° 07/12/10.05 a décidé d'attribuer une subvention de **440 000 €** pour cette opération.

Monsieur le Préfet de région après avis favorable du Comité régional unique de programmation du 27 février 2009 a décidé d'attribuer une subvention FEDER de **880 000 € soit 50%** du montant éligible.

La phase de protection des berges, ainsi financée, constitue des travaux préparatoires à la création de la Véloroute sur les sections concernées.

Je vous demande donc de bien vouloir :

- ratifier un crédit de paiement de **300 000 €** sur **l'article 458116, sous-fonction 01,**

- ratifier un crédit de paiement de **600 000 €** sur **l'article 458117, sous fonction 01**.

VII – Entretien des dépendances vertes et dossier d'organisation du fauchage et de débroussaillage

Comme beaucoup de gestionnaires de réseaux routiers, le Conseil Général de Tarn-et-Garonne s'est engagé depuis plusieurs années dans la mise en place d'une politique d'entretien et d'exploitation fondée sur la notion de niveau de service. Les plantations d'alignement et l'utilisation raisonnée des herbicides ont déjà fait l'objet d'une réflexion.

Dans la présente communication, c'est le thème de la gestion des dépendances herbeuses qui est évoqué.

Cette question comme les autres avait fait l'objet, à diverses reprises, d'études de principes d'actions, d'évaluation des coûts, de rationalisation des moyens.

Pour autant, la mise en œuvre de la politique ainsi définie appelle un certain nombre d'observations :

- la notion d'itinéraire présentait quelques discontinuités ;
- les techniques de travail devaient être rendues plus homogènes ;
- la prise en considération des milieux, des cycles de végétation, de l'environnement et du paysage était aléatoire et ponctuelle.

Un groupe de réflexion a été constitué avec pour mission d'analyser les pratiques et les moyens existants, d'organiser des échanges avec d'autres gestionnaires de réseaux, de conduire les études nécessaires à l'élaboration d'une nouvelle politique, de proposer une adaptation des méthodes de travail.

Un dossier séparé vous permet de prendre connaissance du détail des procédures.

Elles visent à garantir les meilleures conditions de sécurité routière tout en préservant au maximum la biodiversité, pour une nouvelle gestion des dépendances vertes en bordure du réseau routier départemental.

Je vous invite à délibérer sur les propositions figurant au présent rapport.

♦

♦ ♦

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission travaux publics, voies de communication, aménagement urbain,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de l'avancement des divers programmes de travaux suivants sur la voirie départementale :

Programmes annuels :

Programmes antérieurs à 2003, 2003/2004, 2004/2005, 2005/2006, 2006/2007, 2007/2008, 2008/2009, 2009/2010

Rampes de Caylus

- les aménagements prévus dans ce programme sont aujourd'hui terminés ;

- Ratifie, afin de solder cette opération, un crédit de paiement de 100 000 € sur l'article 231514, sous-fonction 621 du budget départemental ;

Pont de Verdun-sur-Garonne

- La première partie de la consultation des entreprises, en vue de conclure un partenariat public privé est terminée et parmi les trois candidats sélectionnés, un seul a remis une proposition complète et conforme au cahier des charges autorisant la poursuite de la procédure ;

Ponts sur le Canal

- Prend acte de l'avancement des chantiers et études en cours ;

- Décide d'augmenter, afin d'ajuster l'enveloppe prévisionnelle aux engagements prévus, l'autorisation de programme initiale (2 176 000 €) de 30 000 € au titre de l'année 2007 ;

Opérations sur le réseau routier transféré

- Les travaux, compensés par la dotation annuelle de transfert de l'Etat, concernent cette année :

  l'aménagement du carrefour RD 813/ RD 4 Moissac-Boudou en cours de réalisation ;

  les renforcements en enrobé de la RD 813 à Castelsarrasin, de la RD 820 à Montpezat de Quercy et Grisolles qui sont en phase de préparation de chantier ;

Véloroute en bordure du Canal Latéral à la Garonne

- 17 kilomètres ont été aménagés entre Montech et le département de la Haute-Garonne et 3 kilomètres de parcours cyclable restent à aménager en bordure du Canal latéral à la Garonne dans la traversée du Département :

  subvention de 440 000 € (25 % du montant éligible accordé par la Région),
  subvention FEDER de 880 000 € (50 % du montant éligible) ;

- Ratifie un crédit de paiement de 300 000 € sur l'article 458116, sous-fonction 01 ;

- Ratifie un crédit de paiement de 600 000 € sur l'article 458117, sous fonction 01.

Entretien des dépendances vertes et dossier d'organisation du fauchage et de débroussaillage

- Prend acte du dossier ci-joint, d'organisation du fauchage et du débroussaillage sur le réseau routier départemental dont les procédures visent à garantir les meilleures conditions de sécurité routière tout en préservant au maximum la biodiversité, pour une nouvelle gestion des dépendances vertes en bordure du réseau routier départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,